



Réparation sans devis ni avis de réparation

Par **scheibel**, le **15/07/2010** à **17:34**

Bonjour,

je vous contact pour m'informer de mes droits, en effet, un garage dans lequel j'avais amené ma voiture pour un devis de réparation a réparé mon véhicule sans mon accord (aucun document signé et établi)

ce garage me réclame la somme de 210 euros pour les réparations que je n'ai pas autorisé donc j'aurai voulu savoir si j'étais en droit de refuser de régler celle-ci

merci de votre aide dans l'attente de votre réponse

Par **sosjuju**, le **17/07/2010** à **17:52**

bonjour,

premièrement il faut rester honnête, si les réparations sont celles que vous demandiez et que le prix n'est pas prohibitif tentez d'éviter un conflit.

ensuite si vous ne payez pas et qu'il a toujours votre voiture il peut vous la garder pour vous ennuyer comme vous le faites de son point de vue et l'ampleur du litige peut vite être plus que 210 euros.

par contre, si le garagiste a effectué des réparations supplémentaires à celle demandées vous pouvez ne pas les régler.

une fiche parlant de ceci peut vous aider à savoir quoi faire par rapport à votre situation

précise ici: http://sosjuriste.free.fr/facturation_de_reparations_non_demandees_027.htm